

**DÉPARTEMENT
DU RHÔNE**

**Arrondissement
de Lyon**

**Canton de
Sainte Foy-lès-Lyon**

République Française

COMMUNE DE SAINTE FOY-LÈS-LYON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

Séance du 5 avril 2018

art. 16 Code Municipal : **35**
en exercice : **35**

Compte-rendu affiché le 13 avril 2018

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 mars 2018

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour
de la séance : 35

qui ont pris part à la
délibération **32**

Président : Mme Véronique SARSELLI

Secrétaire : M. VINCENS-BOUGUEREAU

Secrétaire auxiliaire : M. ROIRE, Directeur Général
des Services

OBJET

13

**Comptes de gestion 2018 -
Budget principal
et budget annexe**

Membres présents : MM. SARSELLI, GILLET, GIORDANO,
AKNIN, MOUSSA, BARRELLON, BOIRON, BAVOZET,
GOUBET, VINCENS-BOUGUEREAU, LOCTIN, NOUHËN,
MOMIN, CAUCHE, DUMOND, PATTEIN, FUSARI, ALLES,
ELEFATHERATOS, ISAAC-SIBILLE (pouvoir à
Mme ELEFATHERATOS jusqu'au rapport n° 9), CAMINALE
(pouvoir à M. PONTVIANNE à compter du rapport n° 11),
VALENTINO, TULOUP, LATHUILIÈRE, PONTVIANNE,
PERNOLLET, VERDIER, REPLUMAZ

Membres excusés : MM. BAZAILLE (pouvoir à
Mme MOUSSA), ASTRE (pouvoir à Mme BOIRON), VILLARET
(pouvoir à Mme ALLES), ASTIER (pouvoir à M. VINCENS-
BOUGUEREAU), COATIVY,

Membres absents : MM. RODRIGUEZ, GRÉLARD.

M. AKNIN, Adjoint au Maire, propose pour le budget principal de la Ville et pour le budget annexe relatif au lotissement d'activités Sainte-Barbe, d'approuver les comptes de gestion 2017 du Comptable public, en tout point conformes au compte administratif 2017 de ces deux budgets.

Appelé à se prononcer,
le conseil municipal, à l'unanimité,
APPROUVE les comptes de gestion 2017 du Comptable public.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Véronique SARSELLI